PROXIMA PATRIMOINE
toujours plus proche de vous

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

# Rapport de durabilité norme VSME

*Norme volontaire de reporting de durabilité*
*pour les micro, petites et moyennes entreprises non cotées*

Ce document a été mis à jour en juillet 2025, sur la base du bilan au 31.12.2024.

# Partie 1 : Module de base – Informations générales

## B1 – Base d'établissement

L'entreprise indique :

a) l'option qu'elle a retenue : PROXIMA PATRIMOINE Château-Gontier-sur-Mayenne est juste à la limite des critères de la micro-entreprise et de la PME au sens européen.

Il va y avoir donc rédaction de l'option A : module de base (micro-entreprise), puis l'option B : module de base et module narratif (PME).

b) le mode d'établissement du rapport de durabilité, individuel : le rapport contient des informations uniquement sur l'entreprise site de PROXIMA PATRIMOINE Château-Gontier-sur-Mayenne.

c) les informations suivantes :

- la forme juridique de l'entreprise : SARL
- le(s) code(s) NACE :
- la taille du bilan (en euros) : 658 249 €
- le chiffre d'affaires (en euros) : 853 608 €
- le nombre de salariés en effectifs ou en équivalents temps plein : 4,25 (gérant compris).
- le pays où sont exercées les principales activités et l'emplacement des actifs importants : France
- l'emplacement des sites détenus, loués ou gérés : 16 rue Saint-Célerin 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne + coordonnées GPS

Certification et label en matière de durabilité :

- Obtention de la certification du ministère des Finances : Finance durable en décembre 2022 (96/100) : Étude d'un référentiel de mille pages de cours sur la durabilité, de la description des enjeux jusqu'à la mise en œuvre des actions.

- Obtention du label « Courtier engagé » en 2023 : Analyse des enjeux pour le secteur de l'assurance, puis recherche et mise en place de procédures et solutions pour progresser. Rédaction d'un plan d'actions.

## B2 – Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

L'entreprise a mis en place des pratiques et des politiques et prévu des initiatives futures spécifiques en faveur d'une transition vers une économie plus durable.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

| | Avez-vous mis en place des pratiques/politiques ou prévu des initiatives futures en matière de durabilité qui portent sur l'une des questions de durabilité suivantes ? [OUI/NON] | Sont-elles accessibles au public ? [OUI/NON] | Des cibles ont-elles été fixées pour ces politiques ? [OUI/NON] |
|---|---|---|---|
| Changement climatique | Oui | Oui | Non |
| Pollution | Oui | Oui | Oui |
| Ressources aquatiques et marines | Oui | Oui | Non |
| Biodiversité et écosystèmes | Oui | Oui | Non |
| Économie circulaire | Oui | Oui | Non |
| Effectifs de l'entreprise | Oui | Oui | Oui |
| Travailleurs de la chaîne de valeur | Oui | Non | Non |
| Communautés touchées | Oui | Oui | Oui |
| Consommateurs et utilisateurs finals | Oui | Oui | Oui |
| Conduite des affaires | Oui | Oui | Oui |

PROXIMA PATRIMOINE Château-Gontier-sur-Mayenne déclare qu'elle dispose :

- **De pratiques** : mesures visant à réduire la consommation d'eau et d'électricité de l'entreprise et les émissions de GES, et à prévenir de la pollution, ainsi que des initiatives destinées à améliorer la sécurité des produits et des initiatives en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de l'égalité de traitement sur le lieu de travail, la formation à la durabilité pour les effectifs de l'entreprise et des partenariats liés à des projets en matière de durabilité ;

- **De politiques en matière de durabilité** : environnementales, sociales ou de gouvernance distinctes visant à traiter les questions de durabilité (voir site internet, plan d'actions « Courtier engagé »).

- **D'initiatives futures ou de plans prospectifs en cours portant sur des questions de durabilité** : projets de plantations pour absorber le carbone généré par l'activité.

- **De cibles permettant de contrôler la mise en œuvre des politiques et les progrès accomplis** dans la réalisation de ces cibles.

Ces pratiques, politiques et initiatives présentes et futures incluent les mesures prises par l'entreprise pour réduire ses incidences négatives et renforcer ses incidences positives sur la population et l'environnement, afin de contribuer à une économie plus durable.

L'annexe B fournit une liste de questions de durabilité pouvant être prises en considération sous cet indicateur. L'entreprise utilise des tableaux pour fournir ces informations.

Comme l'entreprise fournit également des informations du module narratif, elle va compléter les informations fournies sous l'indicateur B2 avec les points de données figurant sous l'indicateur C2.

PROXIMA PATRIMOINE
toujours plus proche de vous

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

## B3 – Énergie et émissions de gaz à effet de serre (métrique environnementales)

L'entreprise publie sa consommation totale d'énergie en MWh, ventilée conformément au tableau ci-après qui traduit en équivalent tonne de CO2 envoyées dans l'atmosphère scope 1 :

| Postes d'émissions | Formules / an | 2022 | | 2023 | | 2024 | | 2025 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Quantité | TCO2 | Quantité | TCO2 | Quantité | TCO2 | Quantité | TCO2 |
| **Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique** | | | | | | | | | |
| Mercedes | 0,221k / CO2 / Km | 10 622 | 2,347 | 9492 | 2,098 | 5970 | 1,319 | | |
| Jaguar | 0,199k / CO2 / Km | 2 902 | 0,577 | 790 | 0,157 | 590 | 0,117 | | |
| Peugeot 2008 | 0,093k / CO2 / Km | 9 541 | 0,887 | 10690 | 0,994 | 10772 | 1,002 | | |
| Polo (38kms x 2 x nombre de jours / 3jrs/semaine x 45) | 0,101k / CO2 / Km | 3 762 | 0,376 | 6750 | 0,682 | | | | |
| Opel Zafira 2003 | 0,196k / CO2 / Km | | | | | 190 | 0,037 | | |
| Peugeot E208 | | | | | | 3522 | | | |
| Volvo (2kms x 10 x 42 semaines) | 0,104k / CO2 / Km | 880 | 0,091 | 840 | 0,087 | 612 | 0,064 | | |
| Peugeot 2008 (15kms /semaines x nombre de semaine) | 0,093k / CO2 / Km | 705 | 0,066 | 684 | 0,064 | 600 | 0,056 | | |
| **TOTAL déplacements** | | **28 412** | **4,344** | **29 246** | **4,082** | **22 256** | **2,595** | | |
| **Émissions indirectes liées à l'immobilier :** | | | | | | | | | |
| Eau | 0,13k / m3 (40% RP) | 37 | 0,004 | 59 | 0,007 | 45,2 | 0,006 | | |
| Gaz | 0,443 / kwh (40% RP) | 17 785 | 7,879 | 15 215 | 6,740 | 16 446 | 7,286 | | |
| Électricité | 0,210k / Kwh (40% RP) | 5 320 | 1,13 | 3 940 | 0,827 | 3 783 | 0,794 | | |
| | | | | | | | | | |
| **Achats de produits ou services :** | | | | | | | | | |
| PC Portable | 62 kg / écran / an | 1 | 0,062 | 1 | 0,062 | 1 | 0,062 | | |
| Écrans postes de travail (6 postes double écran et un écran soit 13 écrans ) 600 Kwatt/an/tour | 65 kg / écran / an | 15 | 0,975 | 13 | 0,845 | 13 | 0,845 | | |
| 8 tour/unité centrale (600 Kwatt/an/tour) | 169 K/watt/an/tour) | 8 | 1,352 | 7 | 1,183 | 7 | 1,183 | | |
| Téléphones portables | 30 kg / tel / an | 1 | 0,03 | 1 | 0,03 | 1 | 0,03 | | |
| Téléphones fixes | 5 kg / téléphone / an | 2 | 0,01 | 2 | 0,01 | 2 | 0,01 | | |
| Serveur - Cloud | 0,41 kg / Giga / an | 150 | 0,0615 | 180 | 0,0738 | 224 | 0,0918 | | |
| Imprimante | 100 kg / imprimante /an | 2 | 0,2 | 2 | 0,2 | 2 | 0,2 | | |
| Messagerie | 1,2 kg/an/boites | 6 | 0,0072 | 6 | 0,0072 | 6 | 0,0072 | | |
| E.Mailings - BREVO (voir sur leur site) | Moyenne de 15g/an | 17 | 0,017 | 17 | 0,017 | 14,3653 | 0,014 | | |
| Video projecteur | 95 kg / video project / an | 1 | 0,095 | 1 | 0,095 | 1 | 0,095 | | |
| Assurances, services bancaires et conseils avocats | | | | | | | | | |
| Courrier | | | | | | | | | |
| Formations | | | | | | | | | |
| Télécommunications | | | | | | | | | |
| Mobiliers | | | | | | | | | |
| Papier | | | | | | | | | |
| Services et maintenance | | | | | | | | | |

Se référer à l'approche par le bilan

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Déchets (il y a très peu de déchets)** | | | | | | | | | |
| **Autres émissions indirectes** | | | | | | | | | |
| **Activités humaines (0,04 x 200jours x 5membres)** | 0,04 kg /Jour/Mbr Entre | 6 | 0,048 | 5 | 0,040 | 5 | 0,040 | | |
| **TOTAL SCOPE 1** | | | **16,215** | | **14,219** | | **13,260** | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Progrès / N-1 - tonne carbone** | | | | | **- 2 t** | | **-0,96 t** | | |
| **Progrès / N-1 - pourcentages** | | | | | **-12,31%** | | **-6,74%** | | |
| **Progrès / Exercice 2022 - tonne de carbone** | | | | | | | **-2,96 T** | | |
| **Progrès / Exercice 2022 - pourcentages** | | | | | | | **-18,22%** | | |

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

L'entreprise fournit des informations sur l'intensité de ses GES, correspondant aux émissions brutes de gaz à effet de serre (GES) publiées, divisées par le chiffre d'affaires (en euros).

**Carbone pour 100 K€ de Chiffre d'affaire**

| Années | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Total carbone | 16,215 | 14,219 | 13,26 | | | |
| Chiffre d'affaire | 739547 | 730984 | 834073 | | | |
| Total carbone pr 100 K€ | 2,19 | 1,95 | 1,59 | | | |
| % diminution/ N-1 | | -11,28 | -18,27 | | | |
| % diminution/ 2022 | | | -27,49 | | | |

NB 2023 :
- l'objectif pour la France est de - 55 % sur le carbone en 2030.
- l'objectif pour les entreprises est le net zéro en 2030 : neutralité carbone
- L'objectif pour PROXIMA site de Château-Gontier est le net zéro en 2025 : neutralité carbone

## B4 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols

L'entreprise n'est pas tenue, en vertu de la législation ou de réglementations nationales, de fournir des informations aux autorités compétentes sur ses rejets de polluants.
Par contre nous sommes attentifs à réduire notre consommation, nos rejets de polluants dans l'air, l'eau et le sol.

## B5 – Biodiversité

L'entreprise communique le nombre et la superficie (en hectares) des sites qu'elle détient, loue ou gère à l'intérieur ou à proximité d'une zone sensible sur le plan de la biodiversité :
L'entreprise participe chaque année à la plantation ou renaturation afin de réduire son empreinte carbone et elle y a consacré 5 000 € en 2023, 10 000 € en 2024 et prévu 15 000 € en 2025.

Sur ces lieux, il y a des actions pour revaloriser la biodiversité.

L'entreprise peut publier des informations concernant les métriques portant sur l'affectation des terres qui mesurent :

- l'utilisation totale des terres (en hectares) : 12,5 hectares.
- la surface totale imperméabilisée : aucune.
- la surface totale respectueuse de la nature sur le site 16 rue Saint-Célerin : 5 000 $m^2$.
- la surface totale respectueuse de la nature hors site : 12,5 hectares.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

| | 2024 | 2025 |
|---|---|---|
| **Rue Saint Célerin 2024 (5 000 m²)** | | |
| Arbres 10 ans | 2500 | 2500 |
| **Arche N°1 = Marignan 2023 (4 ha)** | | |
| Arbres 1 an (2024) (0,2 kgs)<br>2 493 renaturés et donnés | 498 | 997 |
| Arbres 2 ans (2024) (0,4 kgs)<br>2 190 achetés | 876 | 700 |
| **Arche N° 2 = Carbois 2024 (4,4 ha)** | | |
| 520 peupliers 40 ans<br>25 kgs/an | 13 000 | 13 000 |
| 35 chênes 15 mètres<br>25 kgs/an | 875 | 875 |
| Arbres 1 an (2024) (0,2 kgs)<br>1 705 renaturations<br>1 434 arbres donnés | 341<br>286 | 1 255 |
| Arbres 2 ans (2024) (0,4 kgs)<br>275 achetés | 110 | 220 |
| **Arche N°3 = Chenottière 2025 (2,5 ha)** | | |
| 600 mètres haie x 2 500 kgs | | 15 000 |
| 10 chênes (25 kgs) | | 250 |
| 200 épines (3 kgs) | | 600 |
| Arbres 1 an (2025) (0,2 kgs)<br>1 662 renaturés et donnés | | 332 |
| Arbres 2 ans (2025) (0,4 kgs) 601 achetés | | 240 |
| **TOTAL carbone absorbé / kg /an** | **18 486** | **35 969** |

## B6 – Eau

L'entreprise publie le total des prélèvements d'eau, c'est-à-dire :

- la quantité d'eau prélevée dans l'enceinte de l'entreprise :

| | 2009 en € | % CA | Objectif 2029 (-40% CA) | 2018 | 2018 en € | % CA | Objectif (-26% / CA) | 2022 | 2022 en € | % CA | Objectif (-28%/CA) | 2023 | 2023 en € | % CA | 2024 | 2024 en € | % CA |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chiffre d'Affaire | 390 779 € | | | | 721 950 € | | | | 748 775 € | | | | 737 664 € | | | 834 328 € | |
| Eau | 323 € | 0,08 | 0,05 | | 221 € | 0,03 | 0,06 | | 136 € | 0,02 | 0,06 | | 211 € | 0,03 | | 175 € | 0,02 |

- la quantité d'eau prélevée sur des sites situés dans des aires soumises à un stress hydrique élevé : aucune.
- toute l'eau consommée est rejetée dans le réseau d'assainissement public et donc recyclée totalement : la consommation d'eau est donc quasi-nulle en sens des normes VSME.
- un projet est à l'étude avec le conservatoire des espaces naturels sensibles sur la commune du Ham (53).

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

## B7 – Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

L'entreprise indique si et de quelle manière elle applique les principes de l'économie circulaire.
L'entreprise publie les informations suivantes :

- la quantité totale annuelle de déchets produite, ventilée par types de déchets (non dangereux et dangereux) : nous sommes une entreprise de services : il n'y a que très peu de déchets et il n'y a pas de déchets dangereux.
- la quantité totale de déchets orientés vers le recyclage ou la réutilisation : tous les déchets sont réutilisés ou recyclés.

## B8 – Métriques sociales : Effectifs - caractéristiques générales

L'entreprise publie le nombre de salariés en effectifs ou en équivalents temps plein pour les métriques suivantes : 4,25 salariés (gérant compris).

- type de contrat de travail : durée indéterminée pour tous les contrats.
- sexe : 4 femmes et 1 homme
- pays dans lequel le contrat est signé : France

## B9 – Effectifs : santé et sécurité

L'entreprise publie les informations suivantes concernant ses salariés :

- le nombre et le taux d'accidents du travail comptabilisables : aucun
- le nombre de décès dus à des accidents et maladies professionnels : aucun

## B10 – Effectifs : rémunération, négociation collective et formation

L'entreprise publie les informations suivantes :

- Les salariés perçoivent une rémunération égale ou supérieure au salaire minimum du pays dans lequel elle fournit les informations, fixé directement par la législation ou dans le cadre d'une négociation collective.
- l'écart de rémunération en pourcentage entre salariés femmes et salariés hommes : aucun.
- le pourcentage de salariés couverts par une convention collective : tous
- le nombre moyen d'heures de formation par salarié et par sexe : 50 heures.

## B11 – Métriques de gouvernance

Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption : aucune.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

# Partie 2 : Module narratif

## C1 – Stratégie : modèle économique et initiatives liées à la durabilité

L'entreprise indique les principaux éléments de son modèle économique et de sa stratégie, y compris :
a) Une description des grands groupes de produits ou services proposés :

Le courtage d'assurance vie, capitalisation, retraite représente l'essentiel de l'activité sur 2024 : 90 % du chiffre d'affaires.

- *Comme l'activité principale est l'Assurance, nous privilégions toujours l'analyse des risques, l'adéquation des solutions, la proposition de fonds à impact article 9 pour réduire les conséquences négatives des investissements et développer des effets bénéfiques des investissements. Nous visons dans chaque propositions 20 % de fonds à impact écologique ou énergétique réels mesurés importants (article 9).*
- *L'activité CIF représente en moyenne 8 % du chiffre d'affaires de PROXIMA PATRIMOINE sur 2024.*
- *Les solutions proposées sont :*
  - *Les SCPI, pour l'essentiel SOFIDY et PERIAL pour une collecte annuelle d'environ 100 000€/an.*
  - *Le Capital Investissement pour une collecte moyenne annuelle d'environ 400 000 €/an.*
  - *L'Epargne Entreprise pour une collecte moyenne annuelle d'environ 300 000 €/an.*
  - *Les comptes-titres à titre occasionnel.*
- *Un bilan annuel-vérification de l'adéquation au niveau de tous les investissements confiés est réalisé.*
- *Un bilan périodique personnalisé pour vérifier l'adéquation :*
  - *Des clauses bénéficiaires,*
  - *Des profils d'investissements en épargne retraite en phase de constitution,*
  - *Des profils d'investissements en épargne retraite en phase de retraite,*
  - *Des avances en cours,*
  - *Des supports d'épargne régulière,*
  - *Des rachats partiels programmés,*
  - *Du capital investissement,*
  - *Des avances,*
  - *D'autres bilans sont en préparation.*
- *Une assistance aux déclarations fiscales est systématiquement proposée.*
- *Un mandat de protection future est systématiquement proposé aux clients après 65 ans.*
- *Un bilan des fonds souscrits est envoyé à tous les clients 2 fois par an.*
- *Un suivi régulier est effectué. Le principe est d'un à quatre rendez-vous physiques par an et un suivi numérique plus régulier.*
- *Mis à part les SCPI, les frais de commercialisation qui nous sont rétrocédés ne sont pas supérieurs à 5 %.*
- *Nous n'estimons pas porter de risque de conflit d'intérêt et nous veillons à répartir l'activité entre les partenaires.*
- *Nous ne commercialisons que des produits agréés.*

b) Une description des grands marchés sur lesquels l'entreprise opère : 95 % des clients sont des particuliers et 5 % des entreprises. Tous localisés en France.
c) Une description des principales relations commerciales : ce ne sont que des compagnies d'assurance et établissements situés en France : nous avons 20 partenaires actifs.
d) Si la stratégie comporte des éléments clés qui sont liés aux questions de durabilité ou qui les affectent, une brève description de ces éléments clés : nous privilégions toujours les relations de proximité et nous groupons les rendez-vous.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

## C2 – Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Si l'entreprise a mis en place des pratiques et des politiques, ou prévu des initiatives futures spécifiques en faveur d'une transition vers une économie plus durable, qu'elle a déjà publiées sous l'indicateur B2 du module de base, elle les décrit brièvement.

En A : Nous précisons les pratiques, politiques, existantes et les initiatives futures.
En B : Nous précisons les cibles futures, les objectifs.
En C : Tous les membres de l'entreprise sont sensibilisés, c'est Inès LE CAMPION qui est responsable de l'animation et Guy LE CAMPION le gérant, le décideur.

1) Changement climatique :

A : Nous avons défini les plus grandes causes.
Nous avons créé des tableaux pour mesurer depuis 2022.
Nous avons défini des objectifs de réduction des GES.
Nous suivons tous les ans.
Nous reprécisions les objectifs et améliorons les procédures.

B : A ce stade nous estimons pouvoir être à net zéro sur le scope 1 en 2025.

2) Pollution :

A : Nous avons créé des tableaux pour mesurer depuis 2022.
Nous avons défini des objectifs de réduction des GES.
Nous suivons tous les ans.
Nous reprécisions les objectifs et améliorons les procédures.
Globalement pour notre entreprise ce sont les déplacements et le chauffage.
Pour les autres déchets = il n'y en a pas car nous réutilisons tout, ou presque soit en interne soit nous déposons dans des centres de recyclage.

B : La politique zéro déchets fonctionne bien.

3) Ressources aquatiques et marines

A : Eau potable : nous mesurons et réduisons au maximum sa consommation.
Ressources marines : nous ne les utilisons pas pour les besoins de l'entreprise.

4) Biodiversité et écosystèmes :

A : Nous consommons le moins possible pour rendre le plus de services possibles.

B : Sur les plantations nous allons développer la biodiversité et les écosystèmes.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

5) Économie circulaire :

A : Nous consommons le plus possible des biens fabriqués le plus près possible.

B : Nous développons plus de relation avec les fournisseurs qui sont près de nous.
Nous allons définir des objectifs et des cibles.

6) Effectifs de l'entreprise :

A : Ceux-ci sont tous, bien traités.

B : Le ou les recrutements à venir le seront également avec une priorité, trouver des personnes domiciliées à proximité.

7) Les travailleurs de la chaîne de valeur :

A : Tout est fait pour que la communication soit bonne entre tous les postes.

B : Nous sommes une toute petite entreprise avec quatre personnes physiques.

8) Communautés touchées :

A : Nous ne travaillons qu'avec des références de nos clients existants, suivis.

B : Nous ne travaillons pas sans connaître le client (pas par internet, nous avons au moins un contact téléphonique ou en visio pour connaître le client).

9) Consommateurs et utilisateurs finaux :

A : Nous ne prenons aucun client hors de notre marché cible.

B : Aucune dérogation n'est possible.

10) Conduite des affaires :

A : Nous développons ce que nous savons faire et ce que nous faisons le plus.
Nous ne travaillons pas avec des prospects qui sont hors de notre marché cible.
Nous ne travaillons qu'avec des établissements agréés par l'AMF.
Nous ne travaillons qu'avec des établissements Français ou de l'Union Européenne.

B : Aucune activité ne doit strictement se faire hors du périmètre défini.

L'entreprise peut indiquer, le cas échéant, le niveau hiérarchique le plus élevé dans son organisation, qui est responsable de leur mise en œuvre : le gérant, puis toutes les assistantes.
Tous les membres de l'entreprise sont impliqués.

## Module narratif – Métriques environnementales

Éléments à prendre en considération pour la publication d'informations sur les émissions de GES sous l'indicateur B3 (Module de base) : Le calcul sur les émissions de GES a été publié dans le module B3 pour le scope 1.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

## C3 – Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique

L'entreprise s'est fixé des cibles de réduction des émissions de GES et elle les indique en valeur absolue s'agissant des émissions du périmètre 1 et du périmètre 2. Conformément aux paragraphes 50 à 53 ci avant et si elle s'est fixé des cibles de réduction des émissions du périmètre 3, l'entreprise doit fournir également des cibles pour les émissions significatives du périmètre 3. En particulier, elle indique :

- l'année cible et la valeur de l'année cible : exercice 2030 : 7,29 T pour le scope 1 soit 0,99 T de carbone pour 100 000 € de chiffre d'affaires.
- l'année de référence et la valeur de référence : exercice 2022 : 16,215 T pour le scope 1 soit 2,19 T de carbone pour 100 000 € de chiffre d'affaires.
- les unités utilisées pour les cibles : tonne de carbone en valeur absolue et pour 100 000 € de chiffre d'affaires.
- la part de la cible correspondant au périmètre 1 : 16,215 ; au périmètre 2 : et, le cas échéant, au périmètre 3 :
- une liste des principales actions qu'elle tente de mettre en œuvre pour atteindre ses cibles :

Électrification de la flotte automobile
Réduction et regroupement des déplacements
Entretien régulier les équipements
Remplacer progressivement le chauffage au gaz

Si l'entreprise qui opère dans un secteur à fort impact climatique[1] a adopté un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, elle peut fournir des informations à ce sujet, notamment une explication sur la manière dont ce plan contribue à réduire les émissions de GES : L'entreprise PROXIMA PATRIMOINE est une entreprise de service et n'a donc pas de fort impact climatique.

## C4 – Risques climatiques

Si l'entreprise a identifié des aléas liés au changement climatique et des événements liés à la transition climatique qui entraînent pour elle des risques bruts, elle doit :

a) Décrire brièvement les aléas liés au changement climatique et les événements liés à la transition climatique : chaleur dans les bureaux et dans les véhicules pendant les déplacements professionnels.

b) Indiquer comment elle a évalué l'exposition et la sensibilité de ses actifs, de ses activités et de sa chaîne de valeur à ces aléas et événements liés à la transition : cela représente une quinzaine de jours par an.

c) Indiquer les aléas climatiques et des événements liés à la transition identifiés : chaleur.

d) Indiquer si elle a mis en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique pour faire face à tout aléa climatique ou événement lié à la transition : il y a une gestion du rafraichissement des bureaux en fonction de la température la nuit. Idem pour les véhicules qui stationnent devant les bureaux (ombre des arbres).

[1] Les secteurs à fort impact climatique sont ceux énumérés dans les sections A à H et à la section L de la NACE, au sens de l'annexe I du règlement (CE) no 1893/2006.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

L'entreprise peut indiquer les incidences négatives potentielles des risques climatiques sur sa performance financière ou ses activités à court, moyen ou long terme, en précisant si elle évalue les risques comme étant élevés, moyens ou faibles : le personnel est progressivement fatigué et moins efficace au fur et à mesure des jours consécutifs de grande chaleur.

**Module narratif – Métriques sociales**

## C5 – Caractéristiques supplémentaires (générales) des effectifs

Si l'entreprise emploie au moins 50 salariés, elle peut indiquer le nombre de travailleurs indépendants sans personnel qui travaillent exclusivement pour l'entreprise, et de travailleurs temporaires mis à disposition par des entreprises exerçant principalement des « activités liées à l'emploi » : il n'y a aucun travailleur indépendant.

## C6 – Informations complémentaires sur les effectifs de l'entreprise – Politiques et procédures en matière de droits de l'homme

L'entreprise fournit une réponse aux questions suivantes :

a) L'entreprise dispose-t-elle d'un code de conduite ou d'une politique en matière de droits de l'homme applicable à ses effectifs ? OUI

b) Si oui, cette politique couvre-t-elle les aspects suivants :

- le travail des enfants : OUI ;
- le travail forcé : OUI ;
- la traite des êtres humains : OUI ;
- la discrimination : OUI ;
- la prévention des accidents : OUI ;
- autres ? NON

c) L'entreprise dispose-t-elle d'un mécanisme de traitement des plaintes destiné à ses effectifs ? OUI

## C7 – Incidents graves en matière de droits de l'homme

L'entreprise fournit une réponse aux questions suivantes :

a) L'entreprise a-t-elle recensé au sein de ses effectifs des cas avérés de :

- travail des enfants : NON
- travail forcé : NON
- traite des êtres humains : NON
- discrimination : NON
- autres ? NON

b) Si oui, l'entreprise peut décrire les actions mises en œuvre pour remédier aux cas décrits ci-avant.

c) L'entreprise a-t-elle connaissance de cas avérés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés touchées, des consommateurs ou des utilisateurs finals ? Si oui, préciser. Aucun cas.

Conseil en Gestion de Patrimoine
Guy LE CAMPION – 06 61 78 18 88
16 rue Saint Célerin, 53200 Château-Gontier
guylecampion@proxima-patrimoine.fr
www.proxima-patrimoine.fr

**Module narratif – Métriques de gouvernance**

## C8 – Recettes de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE

Si l'entreprise opère dans un ou plusieurs des secteurs suivants, elle publie des informations sur les recettes qu'elle en tire : PROXIMA PATRIMOINE site de Château-Gontier n'opère dans aucun des secteurs controversés ci-après.

a) Les armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ;

b) La culture et la production de tabac ;

c) Le secteur des combustibles fossiles (c'est-à-dire les recettes tirées de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil, y compris une ventilation des recettes tirées du charbon, du pétrole et du gaz ;

d) La production de produits chimiques, si l'entreprise est un fabricant de pesticides et autres produits agrochimiques.

L'entreprise indique qu'elle respecte les indices de référence « accord de Paris » de l'Union, comme indiqué au paragraphe 241 ci-après.

## C9 – Ratio femmes/hommes au sein de l'organe de gouvernance

Si l'entreprise dispose d'un organe de gouvernance, elle indique le ratio femmes/hommes correspondant. Sans objet : il n'y a qu'un seul gérant.